

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4123 - Vendredi 13 Mai 2022 - Prix : 200 Fc

PROCÈS DE LA YEMENIA À PARIS :

Said Larifou : " L'absence de l'aviation civile comorienne à ce procès est un scandale "



Procès Yemenia à Paris première journée des audiences.' Credit photo le Parisien)

L'avocat Said Larifou représente plusieurs familles de victimes au procès pénal de la compagnie aérienne Yemenia Airways, qui s'est ouvert à Paris depuis le lundi 9 mai et ce jusqu'au 2 juin. Pour rappel, un Airbus de la

compagnie yéménite s'est crashé en mer en juin 2009 aux Comores avec 153 personnes, dont une seule survivante, Bahia Bakari, 12 ans à l'époque.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Mai 2022**

Lever du soleil:

06h 15mn

Coucher du soleil:

117h 51mn

Fadjr : 05h 03mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 06mn

Maghrib: 17h 54mn

Incha: 19h 08mn



SOCIÉTÉ

Vers une reprise du projet habitat

Le Projet habitat, initié par l'ancien Président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi était censé offrir aux comoriens un habitat décent. Pourtant, il n'a pas pu voir le jour malgré l'achat de certains équipements. Mardi dernier, le directeur général de l'Agence nationale pour l'habitat, et le conseiller du ministère de l'aménagement étaient de passage à Mohéli pour mettre en place des structures insulaires et installer les responsables régionaux afin de penser à la relance de ce qui fut jadis le projet phare de l'ancien président Sambi (2006-2011).

Le directeur général de l'Agence nationale de l'habitat Sidi Hamadi, accompagné du conseiller du ministère de l'aménagement du territoire sont en visite à Mohéli. L'objectif est de faire un inventaire du patrimoine

mobilier et immobilier relatif au projet habitat. Une occasion pour ces responsables de sillonner l'île tout entière afin de répertorier certains endroits pour la mise en place des sites dudit projet. C'est aussi l'occasion de mettre en place les structures insulaires tout en installant les responsables régionaux pour le démarrage des travaux de ce projet tant attendu par la population Comorienne.

« Le projet habitat est lancé depuis 2007, mais il était en arrêt total pendant plusieurs années. Pourtant, il est censé offrir à la population Comorienne un habitat décent qui répondra aux objectifs du plan Comores émergent. Le gouvernement comorien va relancer ce projet avec des mesures de réajustement pour le bien être de la population » annonce Sidi Hamadi, le directeur général de l'habitat lors d'une réunion de mise en place des

structures du projet tenue au siège même du projet sis à côté de la direction régionale des travaux publics. « Ce projet va également renforcer la sécurité des citoyens puisque la plupart des dangers liés aux habitations tel que incendie et autres concernent des habitations qui ne répondent pas aux normes » a-t-il ajouté.

Au siège de ce projet, il existe un peu de tout avec des machines presque rouillées. Le directeur général Sidi Hamadi apprécie le système de production de briques en argile car il ne demande pas l'apport de matériaux importés de l'extérieur, donc un système qui correspond à notre pays. « Une œuvre de ce genre ne devrait pas être à l'abandon puisqu'elle peut aider la population locale notamment les personnes démunies » soutient-il.

Pour rappel, le projet Habitat était l'un des projets phares de l'an-



ancien président Sambi lors de la campagne présidentielle de 2006. Il avait promis aux comoriens de faire disparaître les maisons en paille et en tôle une fois élu. 9 mois après son élection, soit en février 2007, les travaux de construction des sites de fabrication des briques cuites avaient débuté sur l'ensemble du territoire. Vers la fin 2009, le projet a été confié à une Agence Nationale pour l'Habitat (ANH), des prototypes ont été même construits, mais

après aucune brique n'a été fabriquée. Et le régime qui a suivi, celui d'Ikililou Dhoinine (2011-2016) avait mis ce projet au placard. L'actuel régime du président Azali quant à lui s'était fixé d'autres priorités. Certains techniciens de la place montrent que ce projet habitat, bien qu'important, avait manqué d'études approfondies. « C'était un projet bâclé » dit-on.

Riwad

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ben Amadi Yahaya "Moroni Terminal fait tout pour protéger ses agents"

La société chargée de la manutention du port de Moroni a célébré ce jeudi 12 mai 2022, la journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail. Cela devrait être célébré le 28 avril dernier, mais la société l'a repoussée à cause du ramadan. La cérémonie a été faite en collaboration avec le Croissant rouge comorien qui a par la suite démontré une séance de sécurisation au niveau des agents.

Comme chaque année, le monde célèbre la journée mondiale de la santé et la sécurité au travail le 28 avril. Mais à cause du ramadan, Moroni Terminal a repoussé la célébration jusqu'à hier jeudi 12 mai. « Cette année, on n'a pas pu la célébrer à la même date du 28 avril comme tout le monde à cause du mois de ramadan. Mais en tant qu'une grande société qui prend en considération la santé et la sécurité de ses agents, la journée ne peut pas passer inaperçue. Nous y voilà

aujourd'hui en train de la célébrer, avec la présence du Croissant rouge. C'est très important pour nous, car cette journée marque d'une manière générale que la protection des agents est primordiale. Car le travail ne peut pas être réalisé sans les agents. Et l'agent ne peut pas aussi travailler s'il n'est pas en bonne santé et en sécurité », avance Mohamed Abdou Soilihi alias Dr Mass. Le chargé de la communication de ladite société a montré que leur gérant tient à cœur la santé et la



Santé et sécurité dans le travail.

sécurité du personnel.

De son côté, Ben Amadi Yahaya chef de la sécurité des agents de

Moroni Terminal a précisé que Moroni Terminal ne ménage aucun efforts pour protéger ses agents. «

Nos agents risquent un danger chaque jour en venant au travail. Raison pour laquelle notre directeur n'a jamais cessé de nous protéger en termes de matériels de protections. Et également en les assurant et en les prenant en charge en cas d'accident qui nécessite une évacuation », souligne-t-il.

Au delà de la santé, des formations sont aussi dispensées aux agents de Moroni Terminal, d'où la présence du Croissant Rouge lors de cette journée. « Le croissant rouge va nous montrer comment sauver un agent dans une situation grave. Ainsi, on serait capable de l'aider jusqu'à l'évacuer à l'hôpital », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

BANQUE

Une nouvelle agence de la BDC à Volo-Volo

La Banque de Développement des Comores (BDC) vient d'ouvrir une nouvelle agence à Volo-Volo

mercredi dernier. Selon Moussa Moudjahid, un cadre de la banque, il s'agit d'une zone très

stratégique pour l'évolution des activités liées à la banque vue sa densité et les activités quotidiennes du grand marché sis à côté.

Encore un pas franchi par la Banque de développement des Comores (BDC). Cette institution financière vient d'ouvrir une nouvelle agence à Volo-Volo mercredi dernier. Cette ouverture ne pouvait se faire sans une raison stratégique. Moussa Moudjahid, le chef du département Holo montre que la banque continue sa stratégie de rapprochement vers ses clients. « Nous ne cessons pas d'élargir nos activités dans les régions où se font plusieurs activités. Et à Volo-Volo, on peut faciliter les marchands. En plus il y'a beaucoup de monde qui vient tous les jours pour le business. C'est

un point fort pour le marché de la banque », explique-t-il. En tout cas, cette stratégie s'inscrit dans leur politique de proximité.

« C'est dans le but de se rapprocher de nos clients que la banque dirige plusieurs actions depuis longtemps et par la grâce de Dieu, les activités de la banque évoluent dans le sens voulu ». Sous administration provisoire de la Banque Centrale depuis 2020, la BDC voit sa situation évoluer de manière positive. « Depuis 2020 à aujourd'hui, il y a eu une nette progression et même la BCC se réjouit de la progression de nos activités et produits », affirme notre interlocuteur.

Pour Idriss Mohamed Saim Maecha, le chef d'antenne BDC Volo-Volo, la banque a déjà mené plusieurs politiques notamment la

politique de proximité dans l'objectif de désengorger le siège et pouvoir faciliter plusieurs activités. « Comme nous avons beaucoup de demandes, nous avons jugé nécessaire d'ouvrir un point de vente accès au niveau du commerce afin de faciliter nos transactions », dit-il. Cette banque créatrice du produit Holo remue ciel et terre pour être à la hauteur des exigences de ses clients. « Actuellement, il y a beaucoup de nouveautés. Nous avons même mis en place des nouveaux produits qui consistent à répondre aux besoins de la clientèle dont « Renga Nilipve » pour faciliter la vie de nos clients », conclut-il.

Kamal Gamal



Ouverture de la Nouvelle agence de la BDC.

PROCÈS DE LA YEMENIA À PARIS :

Said Larifou : " L'absence de l'aviation civile comorienne à ce procès est un scandale "

Question : Le procès pénal de la Yemenia s'est ouvert lundi dernier à Paris. Quels sont les enjeux ?

Said Larifou : D'abord pour les familles des victimes, j'ose espérer que ce procès pénal va les aider à faire le deuil et aborder l'avenir positivement. L'autre enjeu de ce procès est de parvenir à établir toutes les responsabilités qui ont concouru à ce crash. Au regard des alertes, des signalements et plaintes des passagers de la compagnie et des mesures prises à l'encontre de Yemenia Airways par les autorités françaises, notamment sa mise sous surveillance, sans abus de langage il est justifié de soutenir que cet accident était prévisible. Les débats judiciaires en cours doivent compléter et compléter les enquêtes et espérons parvenir à établir toutes les responsabilités.

Question : Vous êtes l'avocat de plusieurs familles dans cette affaire. Avez-vous constaté des manœuvres visant à protéger certaines parties impliquées dans l'accident durant toute la procédure ?

Said Larifou : J'ai la conviction que la compagnie Yemenia Airways n'est pas la seule responsable de ce crash aérien. Des négligences, des actes de complaisance et des caren-

ces des autorités comoriennes, de l'Asecna, des autorités françaises, de la société de maintenance ont sans doute concouru à cet accident. Curieusement, seule Yemenia Airways, société moribonde, est citée à comparaître comme prévenue et les autres sont protégées et pour cause !

Question : Une fois le procès en cours achevé, pourrait-il y avoir un autre ?

Said Larifou : Oui, je ne lâcherai pas et ferai en sorte que tous ceux et celles qui ont concouru à ce crash répondent de leur crime et réparent tous les préjudices subis

Question : Des familles ont récemment été indemnisées. Peuvent-elles espérer autre chose à l'issue de ce procès pénal ou ce volet-là est clos ?

Said Larifou : L'évolution du droit à l'indemnisation donne l'espoir aux familles victimes des manœuvres et chantage de l'assurance de la compagnie Yemenia Airways de demander et obtenir la possibilité de réexaminer ce volet d'indemnisation. Et l'action en cours que j'ai engagée pour mes clients contre l'Asecna leur donne la possibilité de demander à cet établissement public international réparation des préjudices subis par

eux.

Question : Combien de familles ont-elles touché les indemnisations et combien il en reste ?

Said Larifou : Je suis nouvellement désigné par une bonne centaine de personnes victimes de ce crash. D'autres confrères ont en charge un millier des victimes. Une bonne partie a déjà perçu des indemnités.

Question : Beaucoup de familles n'ont pas encore reçu la totalité des indemnisations. Elles sont combien et à combien pourrait éventuellement s'élever le montant ?

Said Larifou : Il est difficile de déterminer le montant des indemnités pour chaque victime car elle est fixée en fonction de critères différents d'une personne à une autre notamment le degré de lien de filiation, la proximité et autres qui lient la victime aux proches parents, parties civiles

Question : Le procès, malgré son envergure, n'a pas mobilisé beaucoup de monde du moins les Comoriens de France. Pourquoi selon vous ?

Said Larifou : Je suis habitué de ces procès de masse et d'enver-

gure. Les premiers jours on a constaté une mobilisation exceptionnelle et au fur et à mesure que le procès poursuit son cours normal, les gens se campent à leurs activités habituelles sans que cela soit assimilé ou interprété comme un abandon ou une forme d'indifférence au procès. Il faut noter que ce crash marquera à vie les Comoriens et que l'issue de ce procès historique est très attendue pour servir l'avenir

Question : Quelle est l'impression des quelques familles des victimes que vous avez rencontrées sur place ?

Said Larifou : J'ai relevé à la fois la colère dans la dignité et la détermination pour une justice. Dommage que les autorités comoriennes ne sont pas dignes du peuple comorien. Il est inadmissible que malgré les carences relevées du crash d'Ethiopian Airways suite au détournement par des pirates, les autorités comoriennes et l'Asecna n'ont tiré aucune leçon sur celui de Yemenia Airways. L'aéroport de Moroni ne dispose pas de moyens de secours et pour preuve jusqu'à présent un seul corps sur les 12 passagers du crash d'AB Aviation survenu à l'île de Mohéli le 26 février 2022 a été trouvé. C'est vraiment triste qu'en 2022 on parle encore de problème d'éclairage sur les pistes

d'atterrissage alors que les Comores aspirent à devenir une destination touristique de classe mondiale à l'horizon 2030. L'absence d'un responsable de l'aviation civile comorienne à ce procès est un scandale. Je vais me battre contre l'idée assez répandue comme quoi le crash de Yemenia Airways serait le crash des pauvres

Question : Quelle leçon Moroni pourrait tirer du crash de la Yemenia ?

Said Larifou : Les morts de ce crash méritent autant de respect que celles survenues dans d'autres crash et leurs familles ont droit à la considération due en pareilles circonstances. La complexité de cette procédure qui appelle c'est vrai à un exercice juridique et intellectuel très intense ne peut justifier que les familles des victimes de nationalité comorienne soient écartées des débats et empêchées de se constituer parties civiles. L'engagement de certains dans ce dossier n'est motivé que par l'appât du gain et non la recherche de la vérité sur les causes, les responsabilités et les circonstances du crash.

Propos recueillis par
Andjouza Abouheir

SANTÉ PUBLIQUE :

Première réunion de réflexion contre le cancer gynécologique

Pour poser les premiers jalons de la mise en place d'une stratégie nationale contre le cancer dans le pays, le ministère de santé en collaboration avec l'Oms et l'ACCF a tenu une première réunion de réflexion sur les cancers gynécologiques. Cette réunion de deux jours a pour but d'apporter les éléments clés dont le pays a besoin pour affiner sa stratégie nationale contre le cancer gynécologique.

Le ministère de la santé, l'Oms et l'ACCF ont tenu hier jeudi 12 mai une réunion de réflexion sur les cancers gynécologiques. Cette réunion a pour objectif de poser les premiers jalons vers la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre le cancer aux Comores. Dans son allocution, la représentante du représentant de l'Oms Dr Hissani Abdou Bacar a rappelé que les faits marquants publiés par l'Oms montrent qu'au cours des vingt dernières années, le nombre de nouveaux cas de cancer a plus que doublé dans la région Afrique, passant de 338 000 cas notifiés en 2002 à environ 846 000 cas notifiés en 2020.

« Dans la plupart des pays africains, les communautés peinent à accéder aux services de dépistage, de détection précoce, de diagnostic et de traitement du cancer. Par

exemple, seulement 30% des enfants africains atteints de cancer survivent à cette maladie, contre 80% dans les pays à revenu élevé », montre-t-elle. Concernant le cancer du col, l'OMS a lancé la stratégie mondiale pour accélérer l'élimination du cancer du col de l'utérus avec 3 étapes clés, la vaccination, le dépistage et le traitement. La mise en œuvre réussie de ces 3 mesures pourrait réduire de plus de 40% les nouveaux cas de la maladie et de 5 millions les décès qui y sont liés d'ici 2050.

Dans cette démarche, l'OMS s'engage à aider les pays à inciter les responsables de l'élaboration de politiques et décideurs à mobiliser davantage de fonds et à garantir les ressources nécessaires à la prévention et au dépistage précoce du cancer, ainsi qu'au traitement et aux soins palliatifs, à renforcer les capacités nationales de lutte contre le cancer, notamment par la formation de ressources humaines et la mise en œuvre de directives régionales etc.

De son côté, le secrétaire général adjoint du ministère de la santé Ahmed Mohamed a expliqué qu'au niveau des Comores, peu de données sur le cancer sont disponibles. Une enquête rétrospective effectuée sur le cancer en 2009 par l'Ong Uecc (union des Comores contre le cancer) dans un échantillon de 495



patients a donné 228 cas de cancer gynécologique dont 46% du cancer du col de l'utérus, 28% cancer du sein et 17,5% cancer de l'utérus. En plus les données récoltées en milieu hospitalier indiquaient que les cancers gynécologiques sont plus fréquents et diagnostiqués le plus souvent à un stade avancé de la maladie. « Cette situation ne peut s'expliquer en l'occurrence par l'absence d'un programme national de lutte contre le cancer. Elle est exacerbée aussi par le fait que nos struc-

tures sanitaires ne disposent pas non plus des ressources humaines appropriées et les équipements nécessaires permettant d'offrir une prise en charge adéquate aux maladies cancéreuses. A cet ensemble de facteurs s'ajoute également l'ignorance de la maladie par le citoyen », montre-t-il.

Présente à cet événement Zainaba Youssouf un de membre de l'ACCF a salué les efforts de l'Oms pour l'appui technique et financier, les efforts du ministère de la santé pour cette réunion qui apportera des

réponses et donnera la force à la mise en place d'un programme national contre pathologie. « Nous espérons que cette réunion de réflexion apportera les résultats escomptés et je salue les efforts du ministère de la santé et de l'Oms. Il est à noter que plus tôt cette maladie est diagnostiquée, plus les chances d'une guérison ou préventives sont évidentes », renchérit-elle.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Un faussaire de papiers de véhicule aux mains de la gendarmerie

Les contrôles routiers de la gendarmerie nationale ont permis d'appréhender mardi dernier un conducteur détenteur d'une fausse police d'assurance. Après plusieurs enquêtes menées par la brigade routière de Bonovo, un falsificateur de documents a été identifié et se trouve aux mains de la gendarmerie.

Des faux permis, des faux diplômes, des fausses polices d'assurance et une fausse carte de marin ont été saisis au domicile d'un faussaire professionnel. Une enquête judiciaire est ouverte. Elles sont 8 voitures et une dizaine de motos qui ont été saisies mardi dernier par la gendarmerie nationale. Ceci est le résultat des contrôles de routine de la brigade routière de l'escadron de Bonovo.

D'abord un conducteur détenant une fausse police d'assurance. Ensuite d'autres avec des faux permis de conduire. Et enfin plus de 50 fausses assurances ainsi que des faux diplômes ont pu être saisis à partir d'une base de données de l'ordinateur du malfaiteur.

« Nous avons récupéré l'ordinateur et dans sa base de données nous avons trouvé des faux diplômes. Ce sont des diplômes de licence scannés, des faux permis et une carte de marin » a expliqué le capitaine Abdallah Ibrahim, commandant de la gendarmerie. Selon le capitaine Abdallah, des matériels informatiques tels que scanners, imprimantes ont été également saisis au domicile du falsificateur. « Nous avons également saisis des cartes de vaccination non valides dans son ordinateur » précise l'officier de



Un trafiquant de faux papiers arrêté.

gendarmerie.

En ce qui concerne les 8 voitures et motos saisies, ce sont les personnes attrapées suite à l'identification de ce réseau. « Nous avons déployé nos hommes sur les axes routiers pour identifier ces personnes et nous avons pu arrêter 8

conducteurs plus des motards » poursuit le capitaine Abdallah.

Ces personnes ont été ensuite déférées en justice. Et l'enquête est encours pour trouver d'autres personnes éventuellement impliquées dans ce réseau. Tout acte de faux et usage de faux est, pour rappel, puni

par le code pénal en son article 441. Des amendes très lourdes et même un emprisonnement de plusieurs années sont prévus contre les auteurs de ces délits, qui mettent en danger la sécurité et la paix dans le pays.

Riwad

CONCOURS ANNUEL DE L'AGENCE DE L'APPEL (DAÂWA) EN AFRIQUE

Dr Saïd Bourhane honoré par ses pairs

Pour la deuxième fois, le premier prix du concours annuel organisé par l'Agence de l'Appel (Daâwa) en Afrique, revient à l'Union des Comores. C'est Dr Saïd Bourhane Abdallah, ancien président de l'université des Comores qui vient de décrocher ce titre honorifique sur 41 pays d'Afrique. Ainsi, la faculté Imam Chanfi, très reconnaissante de l'a honoré en lui décernant un certificat de mérite.

La grande salle de conférence de la faculté Imam Chanfi était bondée de monde hier jeudi. Les invités sont venus nombreux honorer Saïd Bourhane Abdallah qui a décroché pour la deuxième fois, le premier prix du concours annuel

organisé par l'Agence de l'Appel (Daâwa) en Afrique qui s'est déroulé en Arabie Saoudite le mois de Ramadan de cette année 1443 H (2022). Par les mains de Cheikh Soidik Mbapanza et l'ambassadeur d'Arabie Saoudite, Dr Saïd Bourhane Abdallah a reçu un certificat honorifique en présence des cadres et chercheurs de l'université des Comores. « Il s'agit d'une étoile comorienne qui illumine encore le monde de la science islamique. Nous sommes fiers de lui. Grâce à lui, les Comores sont connus partout dans le monde arabe et musulman », déclare Dr Mohamed Hadji Mvama, chef du département arabe qui assure l'animation de cette cérémonie.

De son côté, Saïd Bourhane rappelle qu'il s'agit d'un concours qui se fait

chaque année pendant le mois de Ramadan. « J'ai été convié par l'institution présidée par Dr. Bandar Ben Salman Ibn Muhammad Al' Soundi à participer à ce concours dont le thème retenu cette année fut « Le régime des vides juridiques. Le jury avait à examiner la rédaction et la présentation des articles scientifiques de 61 experts représentant 41 pays d'Afrique réunis en congrès par visioconférence. Ainsi, les Comores sont arrivées en tête des 5 premiers lauréats avec 150/150 points », explique-t-il, avant de préciser que « de toute manière, ils ont tous gagné puisqu'ils sont des élites mais ce sont les 5 premiers qu'on recherchait ».

Ce n'est pas la première fois qu'il décroche ce prix car en 2006 il l'avait déjà obtenu

avant qu'il soit élu en 2011, président de l'Union des Muftis d'Afrique. Pour Damir Ben Ali, ce n'est pas du tout étrange ce qui est arri-

vé à Dr Saïd Bourhane. « Dès son retour au pays, je savais que les Comores ont un ambassadeur », atteste dans son mot de remerciement,

Damir Ben Ali, le premier Président de l'université des Comores et ancien directeur du Cndrs.

Ibnou M. Abdou



Le Bureau National

Paris, le 08 MAI 2022

Communiqué du parti naribarikishe yi Komori COM 20220508

Le 02 mai 2022, jour de l'Aid elfitr en France, Mr Ahamada Mmadi, citoyen komori, a été expulsé, embarqué avec sa femme et ses trois enfants mineurs par l'État français.

Cette action violente a été effectuée suite à des propos à connotation religieuse tenus l'été 2021 lors d'une cérémonie religieuse. Des propos auxquels les autorités françaises ont reproché, puis accusé un caractère discriminatoire contre les femmes et un "trouble à l'ordre public".

Ces accusations n'auraient pas eu gain de cause de la part de la justice française. Cependant, l'État français ne s'est pas ménagé dans son offensive contre notre compatriote en refusant le renouvellement de son titre de séjour de "vie privée et familiale" auquel il a formellement droit, outre le fait que les trois enfants ainsi refoulés seraient nés en France avec l'éventualité du droit du sol.

De ce tableau, l'Ambassade de Komor en France, bien que mise au courant, n'a pas assisté à notre compatriote. Elle a accompagné cette procédure en parfaite intelligence et collaboration avec une facilité déconcertante, livrant des laissez-passer pour les enfants. Comme si cela ne suffisait pas, par voie de presse auprès de Ortega Live, le 06 mai 2022, l'Ambassadeur a vulgairement insulté notre compatriote de "s'être lui-même mis le doigt dans l'œil".

Le parti Naribarikishe Yi komori condamne l'attitude ainsi que la gestion de l'Ambassadeur et demande la convocation de celui-ci pour clarifier son rôle pour le moins, ou pour le remplacer au mieux.

Le parti Naribarikishe Yi komori demande aux autorités de fait de protester contre la procédure violente et inamicale effectuée contre notre compatriote afin de réparer l'injustice subie.

Le parti Naribarikishe Yi komori s'indigne particulièrement de l'indolence que font preuve les services consulaires partout dans le monde, quand il s'agit de défendre nos concitoyens au sujet des difficultés multiples qu'ils traversent.

Nouridine MBAE

Secrétaire national chargé de la diaspora
et de la Coopération décentralisée



Saïd Bourhane honoré à l'Imam Chanfi.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT D1 NGAZIDJA

Le mano à mano continue

Après une 16ème journée fortement perturbée par les fortes intempéries observées dans la région centre de l'île, ce mercredi, la 17e journée à pu se dérouler sans encombres. Et les deux équipes de la capitale se trouvent toujours au coude à coude.

Volcan club de Moroni est plus que jamais un prétendant sérieux pour détrôner l'Union Sportive de Zilimadju. A l'issue de la 17e journée, la formation d'Irungudjani s'est montrée d'une solidité à toute épreuve. Les protégés de Nanou n'ont pas flanché. Au stade de Mitsamihuli où ils reçoivent désormais, les verts de la capitale ont étrillé Aventure de club de Wela ya Mitsamihuli 4-1. Cette victoire permet à l'équipe de Moroni de recoller en tête du classement du championnat avec le même nombre de points que l'Union sportive de Zilimadju. Avec 38 points chacun, les deux formations de la capitale se rendent coup sur coup au gré des journées.

Tenue en échec par Alizé Fort (1-1), USZ a sérieusement écorné ses chances d'inscrire son

nom pour la troisième fois d'affilée dans le palmarès du championnat de Ngazidja de football. Les hommes de Soumeit avec un match de plus que son rival n'a plus son destin en main. Mais les choses ne seront pas aussi simples pour Volcan qui aura à faire face sur les 4 matchs qui lui reste à US Ntsaweni (5ème), FC Hantsindzi (3ème) mais surtout à un cadon (Djabal club) qui n'est pas encore assuré de jouer dans l'élite l'année prochaine.

A domicile, les Bleus d'Ikoni ont farouchement défendu leur peau en venant à bout (2-1) d'une équipe de Ntsaweni solide sur ses bases. Cette victoire permet là aussi aux Ikonien de croire fortement à leur chance de maintien. Quant à US Ntsaweni, il doit vite assurer samedi lors de son match en retard de la 16e journée contre Ngaya Club de Mde.

Etoile des Comores à quant à elle confirmé sa bonne forme en battant sur ses terres le 4e du championnat (2-1) FC Male. Avec 21 points, les joueurs venus de Nyumadzaha Bambao voient le spectre d'une descente en deuxième division s'éloigner un peu plus. Ce qui n'est pas le



Volcan Club Moroni.

cas d'Alize Fort avec ses 18 points, soit 3 de plus qu'Aventure de Wella premier relégable. L'équipe du Cembenoï doit cravacher fort pour atteindre les 22 points au minimum qui vont lui permettre d'espérer un probable maintien parmi les 12 clubs de la première division.

Défait par FC Hantsindzi (2-

3), Jeunesse Athlétique Club de Mitsoudje semble boire la calice jusqu'à la lie. Avec 8 petit points, les rouges sont dors et déjà assurés de jouer l'année prochaine en division inférieure. Même si mathématiquement tout est possible, les soutiens de JACM savent que c'est une mission quasi impossible.

AS Badraoui

Résultats de la 17e journée

FC Hantsidzi 3 - JACM 2

Alize Fort 1 - USZ 1

Djabal club 2 - USN 0

Volcan club 4 - Aventure 1

Etoile des Comores 2 - FC Male 1



AVIS DE RECRUTEMENT

Le PNUDComores recrute 1 **Volontaire des Nations Unies National(e) Assistant(e) Ressources Humaines et Administratif(ve)**.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir du lien ci-dessous :

• **Poste VNU National(e) Assistant(e) Ressources Humaines et Administratif (ve)**.

<https://app.unv.org/api/doa/doa/1691738002095360/social.html>

Date de début de publication : 11 mai 2022

Date limite dépôt des candidatures : 25 mai 2022

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.

- Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront



Avis de recrutement

La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, la France (Réunion), Madagascar, Maurice et les Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour son projet « Transformation du secteur des déchets vers un lien déchets-énergie dans la région du sud-ouest de l'Océan Indien (TWE Nex) » financé par l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, la COI recherche :

1. **Un(e) Assistant(e) Administratif(ve) et Financier(e)**
2. **Un(e) Assistant(e) de Communication**
3. **Un(e) Coordinateur Régional de Projet**

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org - rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : hr@coi-ioc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Judi 26 mai 2022 à 16h00 (heures de Maurice)**.



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (P171361)
Réf :2022-064-LOGEMENT-UGP-PRPKR

“ SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAUX D'ETUDE) POUR L'ÉLABORATION D'ETUDE DE CONCEPTION DE LOGEMENT DANS LE CADRE DE LA RECONSTRUCTION DES LOGEMENT, COMPOSANTE 1 DU « PROJET DE RELÈVEMENT POST-KENNETH ET DE RÉSILIENCE (PRPKR) ”

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un crédit (No 6529-KM) et un don (D549-KM) de 45 millions de dollars de l'Association internationale de développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit et/ou don pour effectuer les paiements des prestations au titre du contrat suivant :

Le recrutement d'un consultant (bureaux d'étude) pour l'élaboration d'étude de conception de logement dans le cadre de la reconstruction des logement, composante 1 du « projet de relèvement post-Kenneth et de résilience (PRPKR)

Les services consistent :

- Les Etudes Techniques ;
- Le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Formation de sensibilisation ;
- Soutien à l'administration de la construction.

Le Bureau d'Etudes réalisera sa mission conformément aux normes techniques en vigueur et selon le respect des règles de l'art. En outre, il se conformera aux instructions qui lui sont données par le UGP ou son représentant concernant :

2. Profil et composition du personnel du Consultant

Le Bureau d'Etudes doit mobiliser et mettra sur l'étude, le personnel clé qualifié dans le domaine spécifique pour réaliser les prestations demandées. L'équipe comprendra les membres dont les profils sont indiqués ci-après.

Effectif	Poste	Qualification
01	Chef de Mission	Architecte (BAC+5) bénéficiant d'une expérience minimale de 08 ans dans le même domaine. 3 ans d'expérience minimum dans les environnements insulaires tropicaux, la conception sismique et cyclonique. Expérience souhaitée dans les contextes du logement, du développement international et de la reconstruction post-catastrophe. Une expérience avec les normes françaises (NF) est souhaitée.
01	Ingénieur de conception	Ingénieur du BTP ayant au minimum le niveau d'ingénieur technicien bénéficiant d'une expérience minimale de 08 ans dans le même domaine. 3 ans d'expérience minimum dans les environnements insulaires tropicaux, la conception sismique et cyclonique. Expérience souhaitée dans les contextes du logement, du développement international et de la reconstruction post-catastrophe. Une expérience avec les normes françaises (NF) est souhaitée.
01	Dessinateur	Technicien dessinateur au moins de niveau A2 et ayant une expérience minimale de 05 ans dans le domaine du dessin du bâtiment et ayant réalisée de missions similaires et de même envergure.
01	Géotechnicien	Ingénieur Géotechnicien bénéficiant d'une expérience minimale de 08 ans. 3 ans d'expérience minimum dans les environnements insulaires tropicaux, la conception de fondation résiliente au séisme et cyclone. Expérience souhaitée dans les contextes du logement, du développement international et de la reconstruction post-catastrophe. Une expérience avec les normes françaises (NF) est souhaitée.

Tout le personnel doit être capable de parler, écrire et lire couramment le français. L'équipe de l'étude devra être appuyée par des spécialistes en fonction des besoins de l'étude et à la charge du consultant qui proposera les honoraires dans son offre.

3. Méthode de sélection du Consultant

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) et conformément aux procédures de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA par les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) (version juillet 2016, révisée 2017, 2018)

L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de le retenir sur la liste retenue.

Le dossier de manifestation d'intérêt doit être rédigé en français

4. Dépôt des dossiers de manifestation d'intérêt :

Les manifestations d'intérêts doivent être déposées en présentiel ou par courriel électronique du **Lundi au Vendredi de 08 heures 30 à 15 heures 30** aux adresses (cor.ugp.prpkr@gmail.com, rpm.ugp.prpkr@gmail.com, rpse.ugp.prpkr@gmail.com, apm.ugp.prpkr@gmail.com) avec la mention «**Recrutement d'un consultant (bureaux d'étude) pour l'élaboration d'étude de conception de logement dans le cadre de la reconstruction des logement, composante 1 du « Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR)»**» à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **28 mai 2022 à 14h00**.

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet PRPKR « Manifestation d'intérêt Réf : 2022-064-LOGEMENT-UGP-PRPKR, Unité de Gestion du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience, Rue Corniche Sis à l'Ex-projet PALU, Bat. DGEAT 2ème étage, BP 12 Moroni, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres (MATUAFTT) à Moroni-Union des Comores, BP 12 - Moroni – COMORES, Téléphone : +269 332 15 85